

# Téléthon 2018 : 24 Heures de golf en relais

## Règlement

### Organisation

Jeu sportif organisé par le golf de Bondues au profit de l'association AFM Téléthon

La compétition est offerte à tous les joueurs licenciés FFG des golfs de la métropole Lilloise et se déroulera au golf de Bondues du vendredi 7 décembre 2018 12H00 au samedi 8 décembre 2018 12H00

### Conditions de participation

La participation à la compétition vaut adhésion aux conditions d'utilisation et au règlement sportif et acceptation de leurs conditions.

#### **Conditions**

- Être licencié(e) de la ffgolf
- Avoir obtenu la délivrance d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition pour la saison couverte par la compétition et pouvoir en justifier à tout moment
- S'être inscrit (e) avant le 30 novembre 2018 par équipe mixte ou non de 12 personnes maximum auprès du club de Bondues ou de Jean Philippe PROUVOST. ( 06.87.55.71.42)
- S'être acquitté(e) du droit d'inscription de 20€ minimum/personne (à régler lors du 1<sup>er</sup> départ par chèque bancaire à l'ordre de l'AFM téléthon si vous désirez un reçu pour une déduction fiscale égale à 66% du don)

Le droit d'inscription sera entièrement reversé à l'association du Téléthon

### Déroulement et modalités

#### • **Formule de jeu :**

Chaque compétiteur effectuera 3 trous (1,2,3 du Trent Jones) en strokeford puis passera le relais au compétiteur suivant de l'équipe (en respectant toutefois les heures de départ fixées) et ainsi de suite pendant 24 Heures

*Strokeford* : « Tous les coups sont comptés jusqu'à un maximum de 8 (quel que soit le par). Après 8 coups joués, si la balle n'est pas rentrée dans le trou, elle est obligatoirement relevée et il sera noté 9 sur la carte de score »

#### • **Modalités :**

Les seuls clubs autorisés sont **un fer 7, un wedge et un putter** pour tous les compétiteurs et pendant toute la durée du relais.

Lors des heures de nuit il faudra utiliser une balle lumineuse qui pourra être achetée au club (voir avec le capitaine de l'équipe), une lampe frontale et des accessoires fluorescents seront fournis à chaque équipe au départ puis transmise lors du relais, le port d'un gilet jaune est fortement conseillé pour des raisons de sécurité

Pendant les heures de jour, vous utiliserez vos balles personnelles

## Organisation

3 équipes partiront dès 12H00 le vendredi 7 décembre puis 3 autres à 12H10, 12H20 ... et se relayeront ainsi toutes les heures

NB : Pour des raisons d'organisation et de sécurité les heures de départ devront être précisément respectées même si le relayeur termine ses 3 trous avant la fin de l'heure)

Les horaires précis seront communiqués au capitaine de l'équipe le mercredi 5 décembre 2018

A la fin de chaque tour, les compétiteurs viendront noter leurs résultats sur un tableau qui sera mis en place dans l'entrée du château

## Responsabilité et Sécurité

Le compétiteur déclare connaître les risques inhérents à tout sport, notamment lors de la pratique de nuit et s'engage à respecter les consignes données et à porter les accessoires fournis pour être vu

## Rôle du capitaine d'équipe

- Inscrire l'équipe selon le modèle joint (tous les noms de joueurs doivent être notés à chaque heure) et renvoyer la feuille par mail au golf de Bondues ou directement à Jean Philippe Prouvost : [ugsel@ddeclille.org](mailto:ugsel@ddeclille.org)

Ne pas oublier de noter votre mail afin que nous puissions vous contacter

- Acheter puis distribuer les balles fluorescentes (5€ la balle)
- Organiser la transmission des accessoires, lampe frontale, gilet jaune au sein de l'équipe pendant les heures de nuit
- Transmettre les heures précises de départ à chaque membre et veiller à ce qu'elles soient respectées
- Déléguer 1 ou 2 personnes pour aider à la mise en place du balisage vendredi 7 décembre dès 14H00

## Résultats

Les résultats de la compétition seront donnés à 13H00 samedi 8 décembre lors d'un pot offert par l'association sportive au restaurant du golf de Bondues, l'équipe gagnante sera récompensée.

## Restauration

Pendant toute la durée de la compétition une restauration sera assurée au restaurant y compris la nuit  
Une participation sur tous les repas et consommations prit pendant les 24H00 sera reversée au Téléthon